



La politique commerciale du Canada cherche à tenir compte des travaux des institutions internationales qui contribuent au développement durable sous toutes ses facettes, notamment au développement économique, à la démocratie, au respect des droits humains et à la bonne gouvernance, et à la protection de l'environnement. Dans la mesure où les travaux de ces autres organisations ont un lien avec le commerce international, le gouvernement s'efforce d'en tenir compte dans sa politique commerciale internationale, y compris à l'OMC.